LES BREVES N° 31

DURMENACH – JUIN 2013

Conseil Municipal du 31 Mai 2013

Finances de la Commune

- Le foyer communal sera mis gratuitement à la disposition de la CCIG du 16 au 18 juillet et du 29 juillet au 2 août à l'occasion des animations Jeunesse estivales.

- Le Conseil approuve l'offre de la Société FEC de Wittelsheim pour

. le feu d'artifice qui aura lieu le samedi 13 juillet

La dépense s'élève à 2 553,52 € pour le feu d'artifice et 450 € pour l'animation musicale qui sera assurée par Jean-Louis Froehly.

- Le Conseil approuve également la dépense qui correspond au cadeau qui sera remis à Mme Catherine Orsat, Directrice d'école maternelle, qui prendra sa retraite à l'issue de cette année scolaire.

Affaires de personnel

- 5 jeunes sont recrutés dans le cadre des « Jobs d'été ». Il s'agit de jeunes âgés de 16 à 18 ans originaires de la commune qui se succèderont en juillet/août pour assister le service technique de la commune. Il s'agit de Léo Schoettel, François Misslin, Maxime Tournadre, Morgane Guillou-Muller, Damien Kuntz.

Affaires d'Urbanisme

- La placette située en face de l'actuelle pharmacie sera prochainement aménagée en aire de repos par l'équipe des retraités assistée par Olivier Springinsfeld. Le coût de ces travaux sera limité du fait qu'ils seront réalisés bénévolement et principalement avec du matériel recyclé. A noter que 3 mélèzes issus des plants rapportés d'Autriche par le baron Reuttner de Weyl et plantés en 1784 au Kuhwald y seront mis en place à cette occasion.

- Le chantier de la future Maison du Patrimoine n'avance pas aussi vite que souhaité par l'équipe de la Société d'histoire en raison des formalités liées aux procédures de marché public, formalités qui sont les mêmes quelque soit la taille du chantier et rallongent forcément les délais d'exécution.

- Les travaux du bâtiment Mairie-Poste démarrent.

- Le 17 juin l'agence postale sera transférée, le temps des travaux, dans les locaux de l'ancienne auto-école loués par bail temporaire à M. Edouard Kirscher. En ce qui concerne la Mairie, l'accueil du public se fera par l'arrière du bâtiment, une signalisation sera mise en place. Les travaux devraient se terminer courant novembre.

- En raison de la configuration du terrain sur lequel est situé l'espace cinéraire, un système de drainage devra être mis en place et un espace de recueillement et de repos sera aménagé à proximité par la même occasion.

- Mi-juin les travaux d'assainissement rue de Boux-willer débutent. Quant à l'ouverture de la partie bu-sée du Niesbach, les travaux devraient démarrer mi-août. Une réunion d'information en direction des riverains sera organisée préalablement.
- En ce qui concerne l'aménagement du Niederer Berg, les différents permis seront déposés très prochainement.

Photo prise le 10 juin 2013

Affaires générales

- Le conseil a décidé de mettre en place sur le territoire de la Commune un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité en instaurant un droit de préemption sur les ventes et locations de locaux commerciaux.
- Afin de permettre à la Commune de niveler une bande de terrain en amont du cimetière, celle-ci a propo-sé à M. Niefergold Ernest la location gratuite d'une parcelle située en aval de celui-ci ainsi que celle atte-nante à l'ancienne décharge. Cet échange permettra de pouvoir taluter le terrain sur une largeur de 4 mètres et également de procéder au remplacement du mur actuel.
- POS : quelques articles concernant l'emplacement des constructions sont très contraignants. Suite au conseil du service instructeur, une demande de modification de ces articles sera déposée.
- Réforme électorale : la Commune de Durmenach n'est pas concernée par la réforme du scrutin de liste pour les élections municipales de 2013. Par contre des modifications porteront sur le nombre de conseil-lers communautaires, nombre qui sera fonction du nombre d'habitants des communes concernées. Pour Durmenach, le nombre s'élève à 3 conseillers.

Affaires scolaires

- Suite à l'ouverture d'une 4ème classe sur le RPI, Monsieur François Gartner a été nommé sur le poste crée à cette occasion. M. Gartner enseignait jusque là à Kiffis, commune qui fera l'objet d'une fermeture de son école par manque d'élèves. Le poste de Mme Orsat, vacant à la rentrée n'a pas encore été attri-bué. Une réflexion concernant les nouveaux rythmes scolaires, réforme qui sera mise en pratique à la rentrée 2014/ 2015, est en cours tant au niveau de la Communauté des Communes que du Syndicat pour les Affaires Scolaires.

Communauté de Communes

- Le marché des travaux qui concerne l'aménagement de la déchetterie intercommunale vient d'être lancé.
- Les travaux d'assainissement qui devraient être réalisés à Grentzingen sont en instance, la Commune ne donnant pas son accord pour le démarrage. La STEP a quant à elle été contrôlée par un organisme certi-ficateur et sa conformité a été validée.

Divers

- La Sté Madisolation en partenariat avec TOTAL propose d'isoler gratuitement le grenier de la mairie par soufflage de laines minérales et naturelles. Des renseignements seront pris auprès des communes qui ont bénéficié de cette offre.
- La Commune a été repérée et sélectionnée dans le cadre des « Trophées de la Communication » pour la qualité de son bulletin municipal en catégorie « Commune de moins de 5 000 habitants ». Le Conseil dé-cide de ne pas donner suite à l'invitation à participer à ce concours national.

Mairie / Poste

Pendant la durée des travaux d'accessibilité
et en fonction de l'évolution des travaux

l'accès au secrétariat de la mairie

se fera par l'entrée gauche du bâtiment, côté Poste
dans un 1er temps

puis par l'arrière du bâtiment
en empruntant l'entrée des logements.

Le bureau de l'Agence Postale communale

est transféré dans

l'ancienne Auto-Ecole, face à la Mairie.

Rue du Niesbach

En raison des travaux d'assainissement dans la rue de Bouxwiller

l'accès à la rue du Niesbach sera coupé à hauteur de l'intersection avec la rue de Bouxwiller

à compter du 17 juin
et pour la durée d'un mois.

Les riverains pourront emprunter
La rue des myrtilles et la rue des mélèzes.

C'est avec beaucoup d'émotion que le Maire de Durmenach a officialisé l'union de Nathalie Stehlin et Elio Antony le 1er Juin 2013.

Nathalie a pris la relève de son père, Daniel, à la table du Conseil Municipal en 2008.

A Nathalie et Elio qui se sont établis à Raedersdorf, à Cloé et Matéo, leurs enfants, nous souhaitons beaucoup de bonheur et adressons à leurs parents nos chaleureuses félicitations.

Chat alors...

Une nouvelle association voit le jour à Durmenach !!!

Quelques voisins de bonne volonté propriétaires ou "anges gardiens nourriciers" d'adorables matous ont décidé de prendre en patte la vie des chats sans domicile fixe du village.

Eh oui, les chats se multiplient à raison de 3 à 4 portées par an, sont porteurs de maladies s'ils ne sont pas vaccinés et il leur arrive même de vouloir vous aider à jardiner en détruisant par mégarde les plants que vous veniez à peine de mettre en terre !
Mais un chat n'est pas à réduire au rôle d'attrape souris !

C'est un concentré de tendresse, capable de sécher les larmes d'un enfant en 2 secondes et qui ne mérite certainement pas le triste sort de ceux que nous avons déjà récupérés empoisonnés ou victimes de la vitesse excessive de certains chauffards dans le village. Les chats étaient des divinités pour nos ancêtres égyptiens et même si nous n'avons pas l'ambition de leur ériger une arène comme à Rome, nous savons qu'aujourd'hui nous pouvons agir avec peu de moyens mais beaucoup d'amour.

Les fonds récoltés par notre association serviront à faire stériliser ou castrer les chats errants de notre village et également à acheter de la nourriture pour les périodes les plus froides de l'année. Mais n''oublions pas du coup qu'il est de la responsabilité de chaque foyer d'entreprendre l'opération de stérilisation/castration de son félin si cela est utile...

Les fêlés des félins

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous lors du prochain Büramart où nous tiendrons une Stand Rue de Ferrette.
Nous vous proposerons un menu du terroir ainsi que diverses activités pour les enfants !

Contact : Mélanie Sutter 06.84.54.88.95